

Madame la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis honorée de vous présenter aujourd'hui la nouvelle Intervention Prolongée de Secours et de Redressement pour le Sénégal. Je voudrais aussi sincèrement remercier Monsieur Camara, Secrétaire Exécutif du Conseil national de Sécurité Alimentaire, et Son Excellence, Madame l'Ambassadeur du Sénégal, pour leur présence ici aujourd'hui et tout leur appui accordé aux programmes du PAM.

La nouvelle Intervention a un budget de 54 millions de dollars et est prévue sur une durée de 2 ans, à partir de janvier 2015. L'opération est inspirée par le Plan Senegal émergent et vise à fournir une assistance à 925,000 personnes en insécurité alimentaire et/ou affectées par la malnutrition. Elle est fondée sur les acquis de l'IPSR précédente qui a assisté environ 2 millions de personnes entre 2012 et 2014 avec un budget de 113 million de dollars. Grâce au généreux soutien d'une vingtaine de donateurs publics et privés, l'IPSR en cours a pu être financée à hauteur de 80 pourcent pour couvrir les besoins identifiés dans les 14 régions du pays. La nouvelle IPSR qui vous est présentée aujourd'hui prévoit une réduction de plus de 50 pourcent en termes de bénéficiaires et de budget, tenant en compte les acquis des dernières 3 années, la forte volonté politique d'appropriation et les capacités renforcées des partenaires. L'opération va adresser les besoins d'urgence parmi les

populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en renforçant leur résilience aux chocs à travers la création d'actifs durables, combinée avec l'assurance indicielle, et les stocks céréaliers villageois. L'IPSR continuera également d'appuyer les enfants primaires et préscolaires en Casamance et introduira la modalité cash dans l'approvisionnement des écoles, tenant en compte les résultats des analyses HEA qui ont montré que particulièrement dans cette région marquée toujours par un niveau élevé d'insécurité les cantines scolaires constituent un important filet de sécurité alimentaire.

Situé dans la région sahélienne, le Sénégal continue à faire face à des défis climatiques récurrents, tels que les sécheresses et les inondations qui affectent notamment le monde rural et la zone péri-urbaine de la métropole dakaroise et suscitent des besoins aigus particulièrement dans la période de soudure. Pour rappel, en 2012, la crise alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel avait touchée plus d'un million de personnes au Senegal. En 2013, même avec une campagne agropastorale assez satisfaisante, 175,000 personnes étaient touchées par des aléas climatiques et avaient besoin d'une assistance d'urgence. En 2014, sur la base des résultats de l'enquête nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le Gouvernement du Sénégal a lancé un plan de riposte pour 675,000 personnes en insécurité alimentaire sévère ainsi que 245,000 enfants et FEA malnutris. Pour 2015, les enquêtes

d'évaluation du Cadre Harmonisé sont en cours. Elles informeront l'ampleur d'une assistance requise pour 2015, tenant en compte un retard significatif des pluies pendant la période d'hivernage et les effets de l'épidémie Ebola sur les populations frontalières. Pour l'instant la nouvelle IPSR contient un dispositif minimal pour adresser ces besoins d'urgence, tout en renforçant les activités de redressement et de résilience pour les populations vulnérables aux chocs lequel est devenu une priorité pour le Sénégal.

Notre objectif reste de renforcer de plus la corrélation entre les interventions d'assistance alimentaire et nutritionnelle, notamment dans les régions du nord-est et sud-est du pays et la Casamance, y compris des initiatives pour faciliter la fréquentation des services sanitaires pour les mamans des enfants malnutris. Ce lien sera pris en compte dans l'analyse des besoins, le ciblage et la priorisation des activités.

L'IPSR va mettre l'accent sur la dimension Genre en intégrant les recommandations de l'étude que nous venons de terminer sur les bonnes pratiques. Ces dernières seront donc approfondies et élargies à travers les différentes activités et outils de planification et de suivi.

Le PAM mettra à échelle les achats locaux auprès des organisations paysannes et la modalité des bons d'achat, tenant en compte le succès de ces modalités depuis 2011 et l'effet positif sur l'économie et l'agriculture locales.

Un accent fort sera mis sur le renforcement du partenariat avec les secteurs concernés, les services décentralisés du Gouvernement, les agences onusiennes, notamment la FAO, le FIDA et l'UNICEF, les ONGs et la Croix-Rouge sénégalaise pour renforcer les capacités d'alerte précoce, d'analyse et de réponse, booster la cohérence et promouvoir une meilleure prise-en-charge à travers les acteurs nationales et locales. L'IPSR posera donc les fondements d'une dynamique de résilience suscitant l'appropriation communautaire et le partenariat multi-annuel.

Notre vision est de faire de cette IPSR une opération de transition avec des transferts de compétences techniques aux partenaires lesquels permettront au Programme de Pays du PAM, qui s'occupe surtout des aspects structurels d'insécurité alimentaire et de la malnutrition chronique, de prendre la relève.

Excellences, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre aimable attention et soutien à la population du Sénégal. J'espère que notre partenariat va se poursuivre dans le cadre de cette nouvelle intervention.